

Date de convoca-  
tion du C.M  
le 10/07/2018

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 17 JUILLET 2018**

20 h 30

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie en session ordinaire sous la présidence de Monsieur DELANOE J.C, Maire. La séance a été publique.

Etaient présents :     - M. DELANOE J.C.                             - M. OUALLE C.  
                              - Mme GRUPPER-GERSET F                     - M. MALHAPPE G.  
                              - M. BLANC M.   - Mme LANDRE L  
                              - M. POIDATZ N.

Etaient absents excusés : M. ALCOUFFE L. qui a donné pouvoir à M. DELANOE J.C., Mme VASSEUR B. qui a donné pouvoir à Mme LANDRE L. et Mme MUHLACH A.

Etait absent : M. PIEDNOEL B.

Mme LANDRE L. a été choisie comme secrétaire.

**INVESTISSEMENT GITE**

Le Maire informe le conseil que la société MANELEC a fourni et posé des contacteurs sur les portes et fenêtres de la salle. Ils ont pour effet d'arrêter le courant lorsque celles-ci sont ouvertes. Le coût de l'intervention s'élève à 2 701,20 € TTC.

**ELABORATION DU PLU ET DE L'AVAP**

Le Maire informe le conseil qu'il n'a pas de nouvelle de la sous-préfecture depuis l'envoi du CD le 30 mars dernier. En principe, un délai d'attente de 3 mois devait être respecté. Après renseignements pris auprès des services préfectoraux, il semblerait que le CD ait disparu. Le bureau BE AUA en charge de l'étude va renvoyer un CD.

N° : 2018-015

**MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DU CANTON D'ANET**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet de modification des statuts du Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet (SMICA) lequel a fait l'objet d'un accord à la majorité du Comité Syndical à l'occasion de sa réunion en Assemblée Générale le 2 juillet 2018.

Par cette décision, le Syndicat entend pouvoir apporter aux communes qui en exprimeront le souhait un service supplémentaire, à savoir la distribution d'eau potable.

En l'état, il est précisé qu'une suite favorable ne pourra être réservée à ce projet qu'à la condition que celui-ci recueille l'accord de deux tiers au moins des conseils municipaux des communes du SMICA représentant plus de la moitié de la population totale ou de la moitié au moins des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte le projet de modification des statuts du Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet.

**QUESTION DIVERSES :**

## **REGIE DE RECETTES DU GITE**

Suite à la démission de Monsieur Gilles MALHAPPE, un nouveau régisseur titulaire doit être nommé. Monsieur Nicolas POIDATZ s'est proposé au poste de régisseur titulaire Monsieur Michel BLANC conserve son poste de régisseur suppléant. Un arrêté du Maire sera pris en ce sens.

Monsieur DELANOE informe les conseillers qu'il est appelé tous les Week-end depuis quinze jours en plein milieu de la nuit pour des problèmes de bruit au gite. Le dossier sera revu ultérieurement.

Madame GRUPPER-GERSET fait part du problème d'inondations et demande d'étudier les influences de la route d'Oulins et de la voie douce qui seraient responsables de la remontée exceptionnelle des eaux et des conséquences sur les nappes phréatiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.